

La chanson « Peuple de France » à nouveau en ligne !

En juillet dernier, YouTube supprimait la vidéo de la chanson « Peuple de France », qui avait été écrite et composée par un sympathisant de Riposte Laïque, qui nous l'avait offerte pour que nous la mettions en ligne sur notre site.

Il s'agissait de la troisième de nos vidéos à être supprimée par les censeurs islamophiles de YouTube (après la vidéo « L'UMP, le PS et les Verts complices de l'islamisation de la France », réalisée par l'auteur ; et une vidéo montrant le fonctionnement scandaleux d'un abattoir halal, mise en ligne par Roger Heurtebise). (1)

Tout récemment, l'auteur s'est aperçu par hasard que la vidéo de la chanson « Peuple de France » avait été mise en ligne sur DailyMotion par un sympathisant ; il l'a téléchargée, et l'a remise en ligne sur YouTube, sur la deuxième chaîne de Riposte Laïque : (2)

Peuple de France !

<http://www.youtube.com/watch?v=9hJBtGhgkJc>

Cette chanson avait connu un grand succès auprès de nos sympathisants, ayant été visionnée plus de 60.000 fois en seulement 4 mois.

Ce succès est compréhensible, car cette chanson patriotique dénonce avec brio l'islamisation de notre pays.

Maxime Lépante

1) La vidéo « L'UMP, le PS et les Verts complices de l'islamisation de la France » a été remise en ligne sur YouTube, sur la deuxième chaîne de Riposte Laïque, sous le titre « Islamisation de la France avec la complicité de l'UMP, du PS et des Verts » :

<http://www.youtube.com/watch?v=ahczdwzwlw>

2) Pour remettre en ligne une vidéo supprimée par YouTube, il faut faire trois choses :

- changer légèrement son minutage (ajouter une demi-seconde à la fin par exemple) : cela empêche les automates de YouTube de se rendre compte qu'il s'agit en fait de la même vidéo que celle qui a été supprimée ;
- changer son titre ;
- la remettre en ligne sur une autre chaîne que celle sur laquelle elle figurait à l'origine.